



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

CRMD

105 rue des Mourettes
CS 50 220
26002 Valence cedex

Precia S.A. à directoire et conseil de surveillance

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2013
Precia S.A. à directoire et conseil de surveillance
Veyras - BP 106 - 07001 Privas Cedex
Ce rapport contient 23 pages
Référence : L142-82



KPMG Audit
51 rue de Saint-Cyr
CS 60409
69338 Lyon Cedex 9
France

CRMD

105 rue des Mourettes
CS 50 220
26002 Valence cedex

Precia S.A. à directoire et conseil de surveillance

Siège social : Veyras - BP 106 - 07001 Privas Cedex
Capital social : €2.200.000

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2013

Mesdames, Messieurs,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2013 sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Precia S.A. à directoire et conseil de surveillance, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

2 Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

La société procède systématiquement, à chaque clôture, à un test de dépréciation des goodwill, selon les modalités décrites dans les notes 1.3.1 et 1.4.2 de l'annexe. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation ainsi que les prévisions de flux de trésorerie et hypothèses utilisées et nous avons vérifié que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

La note 1.4.9 de l'annexe décrit les méthodes d'évaluation des provisions pour risques et charges dont le détail est indiqué à la note 2.12 de l'annexe. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses qui ont contribué à la détermination de ces provisions et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations données dans le rapport sur la gestion du groupe.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Les commissaires aux comptes

Lyon, le 28 avril 2014

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Philippe Massonnat
Associé

Valence, le 28 avril 2014

CRMD



Jean-Jacques Gaudillat
Associé



PRECIA SA

Société Anonyme à Directoire et à Conseil de Surveillance

Au capital de 2 200 000 €

Siège social à VEYRAS – 07 001 PRIVAS

R.C.S. AUBENAS B. 386.620.165 (1966 B 16)

Documents comptables annuels

Comptes consolidés 2013

I COMPTE DE RESULTAT CONSOLIDE 2013
(En milliers d'euros.)

	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Chiffre d'affaires	3.1	88 959	92 457
Achats consommés		(20 328)	(23 095)
Charges de personnel		(38 700)	(38 638)
Charges externes		(17 743)	(19 142)
Impôts et taxes		(1 474)	(1 489)
Amortissements		(2 516)	(2 179)
Variation des stocks en cours et produits finis		(1 462)	(279)
Autres produits d'exploitation		982	586
Autres charges d'exploitation		(270)	(820)
Résultat opérationnel courant		7 449	7 399
Charge de restructuration		-	(809)
Résultat opérationnel global		7 449	6 589
Produits de trésorerie et équivalents		450	494
Coût de l'endettement financier brut		(318)	(321)
Coût de l'endettement financier net	3.2	132	173
Autres produits financiers		-	-
Autres charges financières		0	0
Quote-part du résultat des sociétés mises en équivalence		27	32
Charge d'impôt sur le résultat	3.3	(2 915)	(2 198)
Résultat net de l'ensemble consolidé		4 694	4 597
Intérêts ne conférant pas le contrôle		210	258
Part du groupe		4 484	4 338
Résultat de base par action et dilué (en euro)	2.9	8,04	7,8

II TABLEAU DU RESULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISES DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES
(En milliers d'euros.)

	31/12/2013	31/12/2012
Résultat net de l'ensemble consolidé	4 694	4 597
Ecart de conversion	(253)	(21)
Ecart actuariel	74	-
Actifs disponibles à la vente		
Instruments dérivés de couverture		
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres, part du Groupe, hors entités mises en équivalence	(178)	(21)
QP gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres hors entités mises en équivalence		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part du Groupe	(178)	(21)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres part des intérêts ne conférant pas le contrôle	(47)	(15)
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	(225)	(36)
Total des produits et charges de la période	4 469	4 561

III BILAN CONSOLIDE AU 31 DECEMBRE 2013
(En milliers d'euros.)

Actif	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Actifs non courants :			
Goodwill	1.3.1	7 308	7 317
Autres Immobilisations incorporelles	2.3	834	480
Immobilisations corporelles	2.1	7 435	7 766
Actifs financiers		422	949
Participations mises en équivalence	2.4.1	194	166
Impôts différés actif	2.8	1 253	1 599
Total		17 446	18 276
Actifs courants :			
Stocks et en-cours	2.5	12 916	12 278
Créances clients et autres créances		32 764	31 036
Créance d'impôt exigible		688	586
Autres débiteurs	2.6	2 305	1 950
Trésorerie et équivalents de trésorerie	2.7	17 758	18 756
Total		66 431	64 606
Total général		83 877	82 882

Passif	Notes	31/12/2013	31/12/2012
Capitaux propres :			
Capital	2.9	2 200	2 200
Prime d'émission, de fusion, d'apport		4 487	4 487
Réserves consolidées		33 949	30 681
Actions propres	2.9	(363)	(365)
Résultat consolidé part du groupe		4 484	4 338
S/Total Capitaux propres attribuables au groupe		44 757	41 340
Intérêts ne conférant pas le contrôle :			
Dans les réserves	2.10	724	558
Dans les résultats		210	259
Total Capitaux propres		45 691	42 157
Passifs non courants :			
Provisions long terme	2.12	2 195	2 687
Impôts différés passif	2.8	700	636
Dettes financières long terme	2.11	3 652	4 825
Total		6 547	8 148
Passifs courants :			
Dettes financières court terme	2.11	2 821	3 158
Dettes fournisseurs et autres dettes		9 149	9 808
Passif d'impôt exigible		19 670	19 611
Autres passifs courants	2.13	19 670	19 611
Total		31 640	32 577
Total général		83 877	82 882

IV TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
(En milliers d'euros.)

	Capital social	Primes d'émission	Actions propres	Réserves consolidées	Résultat de la période	Intérêts ne conférant pas le contrôle	TOTAL
Capitaux propres au 31/12/2011	2 200	4 487	(397)	26 863	4 897	670	38 720
Dividendes versés					(1 059)	(97)	
Affectation du résultat antérieur				3 838	(3 838)		
Actions propres			32				
Ecart de conversion				(21)		(15)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					4 338	259	
Capitaux propres au 31/12/2012	2 200	4 487	(365)	30 680	4 338	816	42 157
Dividendes versés					(892)	(45)	
Affectation du résultat antérieur				3 446	(3 446)		
Actions propres			2				
Ecarts actuariels				74			
Ecart de conversion				(253)		(47)	
Variation de périmètre							
Résultat de la période					4 484	210	
Capitaux propres au 31/12/2013	2 200	4 487	(363)	33 949	4 484	934	45 691

V **TABLEAU DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE**
(En milliers d'euros.)

	2013	2012
Opérations d'exploitation		
Résultat	6 337	6 404
Amortissements des immobilisations	2 516	2 629
Dotation et reprise sur provision pour risques et charges	(418)	753
Résultat de cession d'immobilisations	(179)	(34)
Incidence des instruments dérivés et autres instruments similaires		
Charges d'impôt (variation impôt différé)	410	(511)
Coût de l'endettement financier net	215	220
Variation du Besoin en Fonds de Roulement	(3 318)	(845)
Intérêts payés	(218)	(224)
Impôt sur le résultat payé	(1 955)	(2 121)
Flux net de trésorerie généré par l'activité	3 390	6 271
Opérations d'investissement		
Intérêts reçus		
Acquisitions d'immobilisations incorporelles	(749)	(149)
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(1 850)	(2 975)
Acquisitions d'immobilisations financières	(51)	(606)
Produits de cession d'immobilisations corporelles	246	189
Remboursements d'actifs financiers	551	21
Variation intérêts minoritaires	118	147
Acquisition de minoritaires et de filiales, nette de trésorerie acquise		
Flux net de trésorerie lié aux activités d'investissement	(1 735)	(3 373)
Opérations de financement		
Augmentation de capital dans les filiales		
Rachats et reventes d'actions propres	2	32
Encaissements provenant de nouveaux emprunts	2 442	2 714
Remboursements d'emprunts	(3 615)	(3 090)
Variation des mobilisations de créances		
Dividendes versés	(892)	(1 059)
Flux net de trésorerie lié aux activités de financement	(2 063)	(1 403)
Impact des variations de taux de change	(253)	(21)
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie	(661)	1 474
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice	15 598	14 124
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice	14 937	15 598
Augmentation (diminution) totale de la trésorerie et équivalents de trésorerie	(661)	1 474

VI ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2013
(En milliers d'euros.)

Les états financiers ont été arrêtés par le Directoire et présentés au Conseil de Surveillance du 10 avril 2014. Ces comptes ne seront définitifs qu'après leur approbation par l'Assemblée Générale des actionnaires, prévue le 26 juin 2014.

Faits caractéristiques de la période :

Nous avons créé en janvier 2013 une filiale commerciale en Australie, Precia Molen Australia Pty Ltd.

La société Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda (Brésil) a réalisé le démarrage effectif de son activité industrielle et commerciale au cours du premier trimestre 2013.

Evènements post clôture :

Aucun évènement post clôture n'est à mentionner.

1 Principes de consolidation et méthodes comptables

Les états financiers consolidés ont été préparés conformément aux International Financial Reporting Standards (IFRS) telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

1.1 Périmètre de consolidation

1.1.1 Périmètre de consolidation

Identification	SIREN	% détenu	
PRECIA S.A.	07 000 Privas	386 620 165	Société Mère
PRECIA MOLEN SERVICE S.A.S	07 000 Privas	349 743 179	99,99
MOLEN NL B.V.	Breda	Pays-Bas	100,00
PRECIA MOLEN NEDERLAND B.V.	Breda (1)	Pays-Bas	100,00
MOLEN BELGIUM N.V.	Puurs	Belgique	100,00
PRECIA-MOLEN UK Ltd.	Birmingham	Royaume-Uni	100,00
PRECIA POLSKA Sp.z.o.o.	Cracovie	Pologne	100,00
PRECIA MOLEN CZ S.r.o.	Prague	Rép. Tchèque	100,00
PRECIA MOLEN MAROC S.A.R.L.	Casablanca	Maroc	60,00
PRECIA MOLEN SCANDINAVIA A.S.	Asker	Norvège	90,00
PRECIA MOLEN INDIA Ltd.	Chennai	Inde	75,00
PRECIA MOLEN Ro S.r.l.	Bucarest	Roumanie	100,00
Precia Molen Australia Pty Ltd.	Sydney	Australie	100,00
Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda.	Sao Paolo	Brésil	100,00

(1) Cette société est détenue de manière indirecte via MOLEN BV.

Toutes ces sociétés sont consolidées et ont arrêté leurs comptes au 31 décembre 2013.

Identification	SIREN	% détenu
PRECIA MOLEN IRELAND Ltd, Ashbourne	Irlande	40,00

Cette société, qui a arrêté ses comptes au 31 décembre 2013, est mise en équivalence

1.1.2 Evolution du périmètre

En janvier 2013, le Groupe a procédé à la création de Precia Molen Australia Pty Ltd, filiale commerciale installée à Sydney (Australie).

La société Precia WPL BV, à présent liquidée n'est plus incluse dans le périmètre de consolidation. Ni Precia ni aucune de ses filiales ne s'est portée acquéreur d'actifs de cette société.

La société Precia Molen Serviços De Pesagem Ltda (Brésil) a démarré son activité opérationnelle, elle est à présent consolidée.

1.2 Comparabilité des comptes

Les principes comptables appliqués pour l'arrêté des comptes au 31 décembre 2013 sont les mêmes que ceux du 31 décembre 2012.

Les normes et interprétations sont identiques à celles utilisées et décrites dans les états financiers du Groupe au 31 décembre 2012. Elles ont été complétées par les dispositions des normes IFRS telles qu'adoptées par l'Union européenne au 31 décembre 2013 et dont l'application est obligatoire pour la première fois sur l'exercice 2013.

Celles-ci portent sur :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Amendement de la norme IAS 1, relatif à la présentation des autres éléments du résultat global, nouvelle décomposition des autres capitaux	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013
Amendement de la norme IAS 19 relatif aux engagements de retraite (régimes à prestations définies)	05 juin 2012 (UE n°475/2012)	1er janvier 2013
Norme IFRS 13 relative à l'évaluation de la juste valeur	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013
Amendement de la norme IAS 12 sur les impôts différés – Recouvrement des actifs sous-jacents	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013
Interprétation IFRIC 20 sur les frais de déblaiement engagés pendant la phase de production d'une mine à ciel ouvert	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013
Amendement d'IFRS 1 sur l'hyperinflation grave	11 décembre 2012 (UE n° 1255/12)	1er janvier 2013
Amendements d'IFRS 7 sur les informations à fournir au titre des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1er janvier 2013
Amendement de la norme IFRS 1 (prêts publics)	04 mars 2013 (UE n°183/2013)	1er janvier 2013
Amendements portant sur les améliorations annuelles des IFRS, cycle 2009-2011 modifiant les normes suivantes : IFRS 1, IAS 1, IAS 16, IAS 32, IAS 34, IFRIC 2	27 mars 2013 (UE n°301/2013)	1er janvier 2013

L'application de ces nouvelles dispositions n'a pas eu d'impact significatif sur la période.

Par ailleurs, il est rappelé que lorsque l'application anticipée de normes et interprétations adoptées par l'Union européenne est optionnelle sur une période, l'option n'est pas retenue par le Groupe, sauf mention spécifique.

Ceci concerne en particulier :

Normes, Amendements ou Interprétations	Date de publication par l'Union européenne	Date de 1ère application obligatoire : exercices ouverts à compter du
Norme IFRS 10 sur les états financiers consolidés	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1er janvier 2014
Norme IFRS 11 sur les partenariats	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1er janvier 2014
Norme IFRS 12 sur les informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1er janvier 2014
Norme IAS 27 modifiée sur les états financiers individuels	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1er janvier 2014
Norme IAS 28 modifiée sur les participations dans des entreprises associées et des coentreprises	11 décembre 2012 (UE n° 1254/12)	1er janvier 2014
Amendement d'IAS 32 sur la présentation des compensations d'actifs financiers et des passifs financiers	13 décembre 2012 (UE n° 1256/12)	1er janvier 2014
Amendements relatifs aux dispositions transitoires pour les normes IFRS 10 : Consolidation des états financiers, IFRS 11 : Partenariat et IFRS 12 : Informations à fournir sur les intérêts détenus dans d'autres entités	04 avril 2013 (UE n° 313/2013)05	1er janvier 2014
Amendement des normes IFRS 10 et 12 par rapport aux entreprises d'investissement	20 novembre 2013 (UE n° 1174/2013)	1er janvier 2014
Amendement de la norme IAS 36 sur les informations à fournir sur la valeur recouvrable des actifs non financiers	19 décembre 2013 (UE n° 1374/2013)	1er janvier 2014
Amendements de la norme IAS 39 sur les instruments financiers, par rapport à la comptabilisation et l'évaluation de la novation de dérivés et le maintien de la comptabilité de couverture	19 décembre 2013 (UE n° 1375/2013)	1er janvier 2014

1.3 Principes comptables de consolidation

1.3.1 Regroupements d'entreprises et goodwill

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition, par application de la norme IFRS 3 (Regroupements d'entreprises). Les actifs, passifs et passifs éventuels identifiables de l'entité acquise sont comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition, après une période d'évaluation d'une durée maximale de 12 mois à compter de la date d'acquisition.

Pour les regroupements d'entreprises effectués à compter du 1er janvier 2010 la norme IFRS 3 révisée est applicable. Selon cette norme, l'écart d'acquisition est désormais calculé par différence entre la juste valeur de la contrepartie remise et la somme des actifs et des passifs existants et éventuels de la société acquise évalués individuellement à leur juste valeur. Les coûts directement attribuables à la prise de contrôle sont comptabilisés en charge. A la date de prise de contrôle et pour chaque regroupement, le Groupe a la possibilité d'opter soit pour un goodwill partiel (se limitant à la quote-part acquise par le Groupe) soit pour un goodwill complet. Dans le cas d'une option pour la méthode du goodwill complet, les intérêts ne conférant pas le contrôle sont évalués à la juste valeur et le Groupe comptabilise un goodwill sur l'intégralité des actifs et passifs identifiables. Les regroupements d'entreprises antérieurs au 1er janvier 2010 avaient été traités selon la méthode du goodwill partiel, seule méthode applicable.

Pour les regroupements d'entreprises effectués avant le 1er janvier 2010, à la date d'acquisition, le goodwill représente l'excédent du coût de l'acquisition sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur des actifs, des passifs et des passifs éventuels identifiables.

Pour les acquisitions antérieures au 1er janvier 2004, le goodwill a été maintenu à son coût présumé qui représente le montant comptabilisé selon le référentiel comptable précédent. Le classement et le traitement comptable des

regroupements d'entreprise qui ont eu lieu avant le 1er janvier 2004 n'ont pas été modifiés pour la préparation du bilan d'ouverture du Groupe en IFRS au 1er janvier 2004.

Dans tous les cas, le goodwill négatif résultant de l'acquisition est comptabilisé immédiatement en résultat.

A compter de la date d'acquisition, le goodwill est affecté à chacune des unités génératrices de trésorerie (UGT) susceptibles de bénéficier du regroupement d'entreprises. Ultérieurement, le goodwill est évalué à son coût diminué du cumul des dépréciations représentatives des pertes de valeur. Le goodwill n'est pas amorti mais est soumis à des tests de pertes de valeur à chaque clôture annuelle ou plus fréquemment quand il existe des indicateurs de perte de valeur. Les dépréciations des goodwills sont irréversibles. En cas de perte de valeur, la dépréciation est inscrite en « Autres charges de gestion courante » ou en « Charges de restructuration » lorsque la perte de valeur est consécutive d'une restructuration.

Le montant cumulé des dépréciations de goodwills constatées au 31 décembre 2013 est de 602 K€.

1.3.2 Conversion des comptes des filiales étrangères

La méthode utilisée est celle du cours de clôture.

Les éléments d'actif et de passif, monétaires et non monétaires, ont été convertis aux cours en vigueur à la date du 31 décembre 2013.

Les capitaux propres ont été corrigés pour être ramenés à leurs cours historiques.

La conversion des produits et charges a été réalisée, sauf fluctuation significative, par application des cours de changes moyens constatés pendant la période.

L'écart constaté est inscrit dans un compte de réserves ; l'effet a été une variation négative des capitaux propres de 253 K€ sur la période.

1.3.3 Opérations internes

Les retraitements sont effectués sur toutes les transactions intra-groupe. Les mouvements internes sont annulés ainsi que les dettes et créances réciproques.

La marge incluse dans les stocks relatifs à des achats à l'intérieur du groupe et les profits dégagés sur les cessions d'immobilisations intra-groupe sont éliminés.

1.3.4 Transactions avec des parties liées

Les transactions avec des parties liées sont identifiées par questionnement direct puis validée par confirmation directe. Ces transactions sont réalisées à la valeur de marché.

1.3.5 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location-financement ayant pour effet de transférer au Groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété sont comptabilisées à l'actif en immobilisations corporelles (terrains, bâtiments et équipements). À la signature du contrat de location-financement, le bien est comptabilisé à l'actif pour un montant égal à la juste valeur du bien loué ou bien, si elle est plus faible, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Ces immobilisations sont amorties linéairement sur la durée d'utilité estimée déterminée selon les mêmes critères que ceux utilisés pour les immobilisations dont le Groupe est propriétaire ou bien, en fonction de la durée du contrat si celle-ci est plus courte. La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif.

Les charges des contrats de location opérationnelle sont comptabilisées en charges d'exploitation de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

1.3.6 Impôt sur le résultat

La charge d'impôt sur le résultat correspond à l'impôt courant de chaque entité fiscale consolidée, corrigé des impositions différées. La méthode utilisée est celle du report variable sur toutes les différences existant entre la valeur comptable et la valeur fiscale des actifs et passifs figurant au bilan.

Les impôts différés actif ne sont reconnus que dans la mesure où il est probable que les résultats fiscaux futurs permettront leur imputation.

Le calcul des impositions différées en France est effectué sur la base du taux d'impôt réel constaté.

1.4 Méthodes d'évaluation

Pour préparer les informations financières conformément aux principes comptables généralement admis, la Direction du Groupe doit procéder à des estimations et faire des hypothèses qui affectent les montants présentés au titre des éléments d'actif et de passif ainsi que les informations fournies sur les actifs et passifs éventuels à la date d'établissement de ces informations financières et les montants présentés au titre des produits et charges de l'exercice.

La Direction revoit ses estimations et appréciations de manière constante sur la base de son expérience passée ainsi que de divers autres facteurs jugés raisonnables, qui constituent le fondement de ses appréciations de la valeur comptable des éléments d'actif et de passif. Lorsque les estimations et les hypothèses portent sur des montants significatifs ou lorsque la probabilité de révision des montants est élevée, une information est donnée en annexe.

Les principales méthodes utilisées sont décrites ci-après

1.4.1 Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût, diminué des amortissements cumulés et des éventuelles pertes de valeurs constatées.

Les amortissements sont pratiqués sur le mode linéaire, selon les durées d'utilité effectives. Les principales durées d'utilité retenues sont les suivantes :

Type	Durée d'utilité
Logiciels	3 à 5 ans
Constructions industrielles	30 ans
Agencements et installations	20 ans
Installations techniques	10 à 15 ans
Matériels et outillage	6 à 10 ans
Matériels de transport	4 à 5 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Mobilier, matériel de bureau	5 à 15 ans

Lorsque des événements ou modifications d'environnement de marché ou des indicateurs internes indiquent un risque de perte de valeur des immobilisations incorporelles et corporelles, celles-ci font l'objet d'une revue détaillée afin de déterminer si leur valeur nette comptable est inférieure à la valeur recouvrable, celle-ci étant définie comme la plus élevée de la juste valeur (diminuée des coûts de cession) et de la valeur d'utilité. La valeur d'utilité est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs attendus de l'utilisation du bien et de sa cession ; le taux d'actualisation utilisé est de 10%.

1.4.2 Goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie

Les goodwill et les immobilisations incorporelles à durée de vie indéfinie sont soumis à un test de dépréciation systématique à chaque clôture annuelle et chaque fois qu'il existe un indice quelconque montrant qu'ils ont pu perdre de leur valeur. Les autres actifs immobilisés font également l'objet d'un test de dépréciation chaque fois que les événements ou changements de circonstances indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Le test de dépréciation consiste à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de cession et sa valeur d'utilité.

La valeur recouvrable est déterminée pour chaque actif à moins que l'actif ne génère pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs. Dans ce cas, qui concerne notamment les goodwill, la valeur recouvrable est déterminée au niveau de l'UGT.

La valeur d'utilité est obtenue en additionnant la valeur actualisée des flux de trésorerie attendus de l'utilisation de l'actif ou de l'UGT. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget et les plans d'affaires les plus récents approuvés par la direction du Groupe. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif (ou à l'UGT).

Lorsque la valeur recouvrable est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, cette perte de valeur est enregistrée en résultat et est imputée en priorité aux goodwill.

Une perte de valeur comptabilisée au titre d'un goodwill ne peut pas être reprise. Une perte de valeur comptabilisée pour un autre actif est reprise s'il existe une indication que la perte de valeur n'existe plus ou a diminué et s'il y a eu un changement dans les estimations utilisées pour déterminer la valeur recouvrable. La valeur comptable d'un actif,

augmentée en raison de la reprise d'une perte de valeur ne doit pas être supérieure à la valeur comptable qui aurait été déterminée, nette des amortissements, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée.

1.4.3 Frais de développement

Selon l'IAS 38, les coûts de développement doivent être comptabilisés en tant qu'immobilisation, si on peut démontrer notamment la faisabilité technique et commerciale du produit.

Cependant, compte tenu des délais d'homologation en métrologie légale, la phase de commercialisation des nouveaux produits peut-être largement différée. Ceci accroît la difficulté de prévoir les avantages économiques futurs, de même que l'effet de cannibalisation entre les ventes des nouveaux produits et des produits existants.

En cas d'incertitudes liées à ces délais d'homologation, le Groupe comptabilise en charges les frais de développement encourus.

1.4.4 Instruments financiers

Titres de participation

Les titres de participations dans les sociétés qui ne sont pas retenues dans le périmètre de consolidation sont comptabilisés à leur juste valeur en titres disponibles à la vente. Lorsqu'il s'agit de titres non cotés et que leur juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, ils sont évalués à leur coût diminué le cas échéant des pertes de valeur. Lorsqu'il y a une indication objective de dépréciation, la perte qui en résulte doit être comptabilisée en résultat si cette perte revêt un caractère définitif pour les instruments de capitaux propres.

Instruments de couverture

Conformément à sa politique, le Groupe ne détient pas ou n'utilise pas d'instrument financier destiné à la spéculation. Néanmoins, compte tenu du manque de documentation et de l'absence de suivi de revalorisation de la juste valeur à chaque date d'utilisation des instruments de couverture, ces instruments de couverture ne sont pas éligibles à la comptabilité de couverture et leurs variations de juste valeur sont enregistrées directement au compte de résultat.

1.4.5 Stocks

Les stocks de matières premières et approvisionnements sont valorisés au coût moyen pondéré.

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires.

Les produits en cours et les produits finis sont valorisés au coût de production, incluant :

- les consommations de matières premières et fournitures,
- les charges directes de main d'œuvre,
- les amortissements des biens concourant à la production, et
- les charges indirectes de production.

Les charges financières sont toujours exclues de la valorisation des stocks.

Les stocks sont évalués au plus bas de leur coût et de leur valeur nette de réalisation. Celle-ci correspond au prix de vente estimé dans le cours normal de l'activité, diminué des coûts prévisibles en vue de l'achèvement ou de la réalisation de la vente, en tenant compte de la rotation des stocks, ainsi que de l'obsolescence et des évolutions techniques.

1.4.6 Créances et dettes courantes

Les créances et dettes courantes sont initialement évaluées à la juste valeur qui correspond en général à leur valeur nominale, sauf si l'effet de l'actualisation est significatif.

Une dépréciation est constituée lorsque le recouvrement des créances apparaît incertain. Son montant est déterminé en fonction des difficultés de recouvrement estimées d'après les informations connues à la clôture de l'exercice.

Les créances et dettes courantes en monnaie étrangère sont valorisées au cours de change constaté à la clôture de l'exercice.

1.4.7 Dettes portant intérêts

Les emprunts portant intérêt sont comptabilisés initialement à la juste valeur diminuée du montant des coûts de transaction attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués au coût amorti ; la différence entre le coût et la valeur de remboursement est comptabilisée dans le compte de résultat sur la durée des emprunts, selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

1.4.8 Actions propres

Les actions propres sont comptabilisées en moins des capitaux propres.

Au 31 décembre 2013, la société dispose d'actions propres pour un cout total de 362 K€.

Le Groupe a mis fin au contrat de liquidité confié le 6 octobre 2010 à CM-CIC Securities en juillet 2012 et depuis confié la mise en œuvre d'un contrat de liquidité conforme à la Charte de déontologie de l'AMAFI approuvée par l'Autorité des Marché Financiers, à ARKEON Finance. Au 31 décembre 2013, la position titres du contrat est de 773 titres valorisés pour 65 K€.

1.4.9 Provisions

Une provision est comptabilisée au bilan lorsque le groupe a une obligation actuelle juridique ou implicite résultant d'un événement passé et lorsqu'il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation. Lorsque l'effet de la valeur temps est significatif, le montant de la provision est déterminé en actualisant le flux de trésorerie futur attendu au taux, avant impôt, reflétant les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et lorsque cela est approprié, les risques spécifiques à ce passif.

1.4.10 Avantages au personnel

Le groupe a effectué le recensement des avantages consentis au personnel à long terme. En France, le groupe a des engagements en matière d'indemnités de départ en retraite, définis par les conventions collectives. Le groupe utilise la méthode des unités de crédits projetées pour déterminer la valeur actualisée de son obligation au titre des prestations définies.

1.4.11 Reconnaissance du chiffre d'affaires

L'IAS 18 Produits des activités ordinaires privilégie la substance sur l'apparence et définit qu'une vente est considérée comme accomplie lorsque le transfert des risques et avantages est réalisé.

Les ventes de matériel sont comptabilisées par le Groupe lors de la livraison, car il a été vérifié que les prestations restant éventuellement à exécuter ne sont pas significatives et ne sont pas susceptibles de remettre en cause l'acceptation par le client des produits livrés ou des services rendus.

2 Explication des postes du bilan

2.1 Actif immobilisé

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Goodwill	7 317	-	9	7 308
Autres immobilisations incorporelles	1 780	761	91	2 451
Immobilisations corporelles	26 901	1 796	2 567	26 130
Actifs financiers	1 012	23	551	485
Participations mises en équivalence	166	27	-	194
Total	37 176	2 608	3 217	36 568

Les principales acquisitions de l'exercice sont liées à des investissements en matériel de production de service (matériel de transport) et de développement de notre ERP (SAP).

2.2 Etat des amortissements

	Début d'exercice	Augmentations	Diminutions	Fin d'exercice
Autres immobilisations incorporelles	1 300	407	91	1 616
Immobilisations corporelles	19 135	2 060	2 500	18 695
	20 435	2 467	2 591	20 311

2.3 Immobilisations incorporelles

	Valeur brute	Amortissements & dépréciations	Valeur nette
Goodwill	11 141	3 833	7 308
Autres immobilisations incorporelles	2 451	1 616	835
Immobilisations incorporelles	13 592	5 449	8 143

2.4 Actifs financiers

2.4.1 Participations mises en équivalences

Société PRECIA MOLEN IRELAND à Maynooth : société consolidée par mise en équivalence.

Quote-part du groupe dans les résultats et réserves de cette société : 194 K€

Chiffre d'affaires 2013 :	1 972	
Résultat net :	69	
Total capitaux propres :	399	(hors résultat de la période)
Total bilan :	1 014	

2.4.2 Sociétés non consolidées

BACSA S.A.	98
Participation de 19,00 % du capital :	
Diverses participations	84

La juste valeur de ces participations correspond à la valeur d'acquisition à l'exception de la société BACSA, dépréciée à hauteur de 47 K€, et des participations diverses dépréciées à hauteur de 16 K€.

2.5 Evolution des stocks

Détail des stocks	31/12/2013	31/12/2012
Matières premières et approvisionnements	5 158	3 177
En cours de production	2 833	5 368
Produits intermédiaires et finis	1 678	431
Marchandises	3 247	3 302
Stocks	12 915	12 278

2.6 Détail des débiteurs divers

	Total	à 1 an au plus	à plus de 1 an
Taxes sur le chiffre d'affaires	1 012	1 012	-
Fournisseurs avances et acomptes	294	294	-
Charges constatées d'avance	447	447	-
Divers débiteurs	552	552	-
Débiteurs divers	2 305	2 305	-

2.7 Trésorerie et équivalents de trésorerie

	31/12/2013	31/12/2012
OPCVM (1)	-	1 904
Certificats de dépôt (2)	10 500	11 787
Valeurs mobilières de placement	10 500	13 691
Disponibilités	7 258	5 063
TOTAL	17 758	18 754

(1) Sicav monétaires

(2) Les certificats de dépôt sont rémunérés aux conditions du marché, avec une possibilité de sortie à tout moment

2.8 Impôts différés

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts différés sur différences temporelles	517	896
Impôts différés sur retraitements de consolidation	706	671
Impôts différés actifs	1 223	1 567

	31/12/2013	31/12/2012
Impôts différés sur amortissements	627	584
Impôts différés sur différences temporelles	72	52
Impôts différés passifs	699	636

2.9 Capitaux propres

Le capital de 2 200 000 € se compose de 573 304 actions.

Actions propres : 15 812 actions, soit 2,76% du capital pour une valeur d'acquisition de 362 K€.

Le résultat par action est déterminé en divisant le résultat par le nombre moyen d'actions en circulation au cours de l'exercice (soit 557 730), c'est à dire hors actions propres.

2.10 Intérêts ne conférant pas le contrôle

Les intérêts ne conférant pas le contrôle correspondent aux 25 % de capital de PRECIA MOLEN INDIA, aux 40% de PRECIA MOLEN MAROC et aux 10% de PRECIA MOLEN SCANDINAVIA détenus par des tiers.

2.11 Emprunts et dettes financières

	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Etablissements de crédit (1)	5 396	2 165	3 231	-
Contrats de location financement	766	345	421	-
Associés	242	242	-	-
S/Total dettes financières long terme	6 404	2 752	3 652	-
Dettes financières court terme	69	69	-	-
Total	6 473	2 821	3 652	-

(1) dont 86% à taux fixes. Les emprunts à taux variables sont swapés à 88%.

Information comparative exercice 2012	Total	A 1 an au plus(*)	De 1 à 5 ans	Plus de 5 ans
Total Emprunts et dettes financières	7 983	3 158	4 825	-

(*) La part à un an au plus des dettes financières à long terme est classée en dettes financières court terme

Garantie	Montant garanti	Capital restant dû
Nantissement de fonds de commerce	2 991	778
Nantissement d'actions (21 430 actions PMS)	500	33
Total	3 491	811

2.12 Détail des provisions

	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Litiges	1 637	976	509	811	1 293
Risques clients	142	7	50	-	99
Pensions	56	-	18	38	-
Indemnités de départ en retraite (1)	741	118	128	76	655
Provisions pour impôts	-	37	-	-	37
Autres avantages sociaux	111	-	-	-	111
Provisions long terme	2 687	1 138	705	925	2 195

Information comparative exercice 2012	Début de période	Augmentations	Utilisation	Reprise sans objet	Fin de période
Provisions long terme	1 934	1 669	127	788	2 687

- (1) En France, à leur départ en retraite, les salariés du groupe reçoivent une indemnité, dont le montant varie en fonction de l'ancienneté et d'autres éléments de la Convention Collective applicable. Le groupe a évalué ses engagements selon une méthode actuarielle, basée sur les unités de crédit projetées. Le mode de calcul est basé sur les hypothèses suivantes : taux d'actualisation : 3,5 %, taux de revalorisation : 2,5 %, âge de départ : 60/65 ans, taux de contribution patronale : 42 %.
- La valeur des plans d'actif soustraite à l'engagement total est de 1 756 K€ (2012 - 1 702 K€).
- Des analyses de sensibilité ont été réalisées concernant le taux d'actualisation : si ce taux était augmenté de 0,5%, l'engagement total du groupe (avant prise en compte de la juste valeur des fonds externes) diminuerait d'environ 5,4%.
- La variation des mouvements de l'exercice des provisions pour indemnités de départ à la retraite est comptabilisée directement en résultat dans le poste « charges de personnel ».

Le groupe est exposé dans le cadre normal de son activité à des litiges de différentes natures. Les provisions pour litiges sont déterminées au cas par cas à la clôture de l'exercice, et leurs montants représentent la meilleure estimation du risque financier encouru, pondérée par le facteur de survenance le plus probable.

Lorsque le groupe est engagé dans des procédures judiciaires avec des demandes des parties adverses considérées comme infondées ; le risque n'étant pas avéré, le groupe n'estime pas nécessaire la constitution d'une provision. Concernant les provisions, s'agissant d'affaires en cours, le groupe estime qu'il lui serait préjudiciable de détailler davantage l'information.

Les diminutions de provisions pour litiges concernaient d'une part, des litiges sociaux, et d'autre part, des risques de recouvrement sur créances clients, ré estimés en totalité à chaque clôture d'exercice.

La charge future pour départs en retraite est en partie externalisée avec des contrats d'assurances spécifiques. La juste valeur des fonds au 31 décembre 2013 est de 1 756 K€, le montant de l'engagement résiduel après prise en compte de la couverture est de 655 K€.

Le Groupe ne compte aucun passif éventuel.

2.13 Détail des autres passifs courants

	31/12/2013	31/12/2012
Dettes fiscales et sociales	13 342	12 574
Avances et acomptes reçus sur commandes	2 041	2 671
Autres dettes	2 580	2 399
Produits constatés d'avance	1 706	1 967
Total autres passifs courants	19 670	19 611

2.14 Engagements hors bilan

Engagements donnés :	Néant
Engagements reçus :	Néant

Le Groupe bénéficie par ailleurs d'engagements reçus par ses banques dans le cadre de contrats commerciaux à l'export essentiellement, en faveur de ses clients, dans le cadre de garantie de restitution d'acompte ou de garantie d'exécution de bonne fin. Au 31 décembre 2013, ces engagements se montent à 407 K€.

2.15 Gestion des risques financiers

Le Groupe est exposé aux risques de crédit, de liquidité et de marché, mais dans des proportions limitées, et le Groupe a donc peu recours à des instruments financiers visant à réduire son exposition.

Comme toute société commerciale, le groupe est confronté aux risques clients qui portent principalement sur un risque toujours possible d'impayés de sa clientèle, et sur un risque plus conjoncturel de concentration des clients. La société dispose d'une clientèle grands comptes sur laquelle le risque d'irrécouvrabilité est faible. Le client le plus important représente 4% du chiffre d'affaires (3% en 2012). Les dix premiers clients représentent environ 10% du chiffre d'affaires (9% en 2012). De plus, les ventes de matériels sont assorties de clauses de réserve de propriété. L'historique des pertes sur créances clients ne révèle pas d'impact significatif.

Le risque de liquidité correspond à la capacité financière du groupe à faire face à ses engagements, lorsqu'ils arriveront à échéance. L'approche du Groupe pour gérer le risque de liquidité est de s'assurer, dans la mesure du possible, qu'il disposera toujours de liquidités suffisantes pour honorer ses dettes à leurs échéances, dans des conditions normales ou « tendues », sans encourir de pertes inacceptables ou porter atteinte à la réputation du Groupe. Le risque de marché correspond aux risques de variations de taux d'intérêt et de change.

Concernant les taux d'intérêt, la politique du Groupe privilégie en général les emprunts à taux fixes (98% des emprunts du groupe sont à taux fixes ou à taux variables swapés).

Le Groupe est par ailleurs assez faiblement exposé aux risques de change, et n'a pas de contrats d'achats à terme de devise.

Risque de liquidité et de trésorerie

Le risque d'incapacité de la société à faire face à ses engagements financiers est faible ; il fait d'ailleurs l'objet d'une évaluation périodique de la Banque de France, qui nous attribue une probabilité de défaillance dans les trois ans de 0.3 %, à comparer au score global de l'industrie : 6 %.

Gestion du capital

La politique du Groupe consiste à maintenir une base de capital solide, afin de préserver la confiance des investisseurs, des créanciers et du marché et de soutenir le développement futur de l'activité. Le Directoire prête attention au rendement des capitaux propres défini comme étant le résultat opérationnel divisé par les capitaux propres totaux. Il veille également au niveau des dividendes versés aux actionnaires.

2.16 Contrats de location financement

Les immobilisations faisant l'objet d'un contrat de location financement, ayant pour effet de transférer au groupe les avantages et les risques inhérents à la propriété, sont comptabilisées à l'actif en immobilisations.

Impact sur le bilan au 31 décembre 2013:

Immobilisations nettes	691	
Dettes financières	765	(dont 345 à moins d'un an et 421 à plus de un an et moins de 5 ans)
Impôt différé actif	25	
Impact sur les réserves	(61)	

Impact sur le compte de résultat

Résultat avant impôt	17
Résultat	(6)

3 Explications des postes du compte de résultat**3.1 Répartition géographique des activités**

L'organisation du groupe est de nature mono-activité et repose sur une organisation géographique.

<u>Répartition des actifs immobilisés :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	12 868	80%	80%
Hors de France	3 324	20%	20%

<u>Répartition des amortissements :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	2 054	81%	79%
Hors de France	461	19%	21%

<u>Répartition des investissements :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	2 180	84%	78%
Hors de France	417	16%	22%

<u>Répartition des passifs non courants :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	6 289	96%	94%
Hors de France	258	4%	6%

<u>Ventilation du chiffre d'affaires :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	63 338	71%	71%
Hors de France	25 620	29%	29%

<u>Ventilation du résultat opérationnel :</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	5 648	79%	74%
Hors de France	1 495	21%	26%

<u>Effectifs moyens</u>	31/12/2013		31/12/2012
France	564		553
Hors de France	202		204
Total	766		757

3.2 Coût de l'endettement financier net

	31/12/2013	31/12/2012
Gains de change	38	40
Reprises de provisions	-	-
Produits sur valeurs de placement	206	244
Divers produits financiers	206	210
Produits de trésorerie et équivalents	450	494

	31/12/2013	31/12/2012
Intérêts	214	219
Pertes de change	62	39
Dotations aux provisions	-	-
Intérêts locations financements	41	62
Diverses charges financières	-	-
Coût de l'endettement financier brut	318	321

3.3 Impôt sur le résultat

3.3.1 Charge d'impôt

Exigible	(2 506)
Différé(1)	(409)
Net (charge)	(2 915)

(1) Le détail des impôts différés est présenté en note 2.8

3.3.2 Rapprochement entre la charge d'impôt comptabilisée et la charge d'impôt théorique

Résultat	4 694
Résultat avant impôt	7 608
Charge d'impôt comptabilisée	taux apparent : 32.35 %
	(2 915)
Charge d'impôt théorique	2 620
Différence	(295)

Impôts sur charges non déductibles	(71)
Economie d'impôts sur produits non imposables	329
Actifs d'impôt non activés antérieurement	41
Actifs d'impôt non activés	(143)
Variation de taux d'impôt	(255)
Economie d'impôt sur produits non imposable	(78)
Divers	(118)
Total	(295)

3.3.3 Intégration fiscale (France)

Precia S.A. a la qualité de société tête de groupe dans le cadre de l'intégration fiscale avec la société Precia Molen Service S.A.S..

3.4 Honoraires des Commissaires aux Comptes

Frais d'audit	KPMG	CRMD	Auditeurs des filiales
Precia SA	49	19	
Filiales	17	12	68
Total	67	31	68

4 Informations concernant le tableau des flux de trésorerie consolidé

Le tableau des flux de trésorerie est présenté selon la méthode indirecte, à partir du résultat net des sociétés intégrées. Les postes constitutifs de la trésorerie concernent la trésorerie disponible diminuée des soldes créditeurs de banque et de la part à moins d'un an des dettes financières à long terme.

	31/12/2013	31/12/2012
Trésorerie et équivalents de trésorerie	17 758	18 756
Dettes financières court terme	(2 821)	(3 158)
Trésorerie	14 937	15 598